

La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)

Déclarations d'engagement à l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté

Section Générale

1. **La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)** adhère volontairement à *l'Alliance mondiale contre la Faim et la Pauvreté* et déclare son engagement à poursuivre la mission, les objectifs et les principes de l'Alliance, tels qu'exprimés dans les Termes de Référence et le Cadre de Gouvernance de l'Alliance mondiale, et à collaborer avec d'autres membres pour trouver des solutions durables à la pauvreté et à la faim dans le monde, comme exprimé ci-dessous.

La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) :

2. *Reconnaît* que la faim et la malnutrition sont les manifestations perverses de la pauvreté et des inégalités structurelles persistantes, et reconnaît la nécessité de mettre fin à la pauvreté et à la faim sous toutes leurs formes et dans toutes leurs dimensions et de mettre pleinement et efficacement en œuvre l'Agenda 2030.
3. *Reconnaît* l'augmentation alarmante du nombre de personnes confrontées à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté ces dernières années, notant que, malgré tous les efforts importants déployés dans le passé et en cours, le monde n'est pas en voie d'atteindre les cibles des ODD 1 et 2, que les inégalités sont également en hausse (ODD 10), et qu'une augmentation significative de l'ambition collective, ainsi qu'une amélioration de l'alignement et de la coordination collectifs dans la lutte contre la faim et la pauvreté, est nécessaire de toute urgence.
4. À cet effet, *approuve* l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté et sa mission de soutenir et d'accélérer les efforts visant à éradiquer la faim et la pauvreté (ODD 1 et 2) tout en réduisant les inégalités (ODD 10), en contribuant à revitaliser les partenariats mondiaux pour le développement durable (ODD 17) ainsi qu'à la réalisation d'autres ODD interdépendants, et en soutenant des transitions durables, inclusives et justes.
5. *Note* qu'il est essentiel que le monde s'unisse derrière des approches intégrées à grande échelle combinant les niveaux international, régional, national et local, qui reconnaissent la nature interconnectée des défis et des solutions à la faim et à la pauvreté et associent la protection sociale à l'accès à des biens et services susceptibles d'aider les populations pauvres et vulnérables à surmonter les obstacles structurels et à stimuler des investissements responsables dans leur capacité de production. Ces services complémentaires comprennent, sans s'y limiter, des interventions pour la réduction de la pauvreté, pour la sécurité alimentaire et la nutrition, pour le soutien à la petite enfance, l'éducation et le développement des compétences, pour les services d'emploi, les services de santé et de soins, ainsi que pour l'accès des agriculteurs familiaux et des petits propriétaires aux financements, aux services de vulgarisation, à la recherche et/ou aux intrants agricoles, conformément aux engagements et obligations internationaux.

6. *Reconnaît* en particulier la valeur élevée et l'impact positif d'une mise en œuvre de qualité d'instruments et de programmes de politiques nationales et locales inclusives, axées sur les plus pauvres et les plus vulnérables, dans les domaines de la réduction de la pauvreté, de la protection sociale, de la sécurité alimentaire et de la nutrition, de l'égalité des sexes, du travail décent dans le secteur agroalimentaire, du développement des compétences, de l'agriculture familiale et des petits producteurs, la transformation des systèmes alimentaires, les services de santé et d'assistance et la construction de résilience.
7. *Reconnaît* également que le panier de référence de l'Alliance mondiale pour ces politiques est un recueil continu d'exemples construits collectivement et étayant des preuves solides pour réduire la faim et la pauvreté, et qu'il constitue une base utile pour guider l'action conjointe et accroître l'alignement de la communauté internationale au niveau national. Cette reconnaissance s'applique à l'approche du panier de politiques en tant que guide général de l'action et n'implique pas l'endossement d'un instrument ou d'un programme spécifique contenu dans le panier.
8. Par conséquent, en adhérant à l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté, *s'engage* à faire de son mieux, dans son propre domaine d'action et conformément à son propre mandat, à ses capacités, à ses priorités, à ses préférences, à ses procédures, à ses arrangements et à son cadre juridique, pour soutenir la mise en œuvre d'instruments et de programmes politiques au niveau national, le cas échéant, notamment par la promotion de l'apprentissage partagé et la mobilisation de ressources, publiques et privées, à grande échelle.

En particulier :

Engagements de soutien financier

La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)

S'engage à faire de son mieux pour améliorer la destination, l'affectation et l'alignement de l'utilisation de ses ressources, y compris par la coordination et coopération facilitées par l'Alliance mondiale, pour aider ses pays membres à mettre en œuvre, à améliorer ou à intensifier la mise en œuvre de programme ou d'instruments politiques sélectionnés dans le panier de référence de l'Alliance pour mener la lutte contre la faim et la pauvreté, conformément à des stratégies durables de financement et de mise en œuvre dirigés par les pays.

Informe de la mise en œuvre des actions, programmes et autres activités en soutien aux ODD 1 et 2 et aux objectifs de l'Alliance mondiale, notamment la poursuite de financement des projets visant à renforcer la sécurité alimentaire dans la sous-région. À titre illustratif, plus d'un milliard USD a été déboursé pour financer des projets agricoles et agro-industriels au profit des Etats membres et des investisseurs privés de la sous-région, dans le cadre de son plan stratégique 2021-2025 dénommé Djoliba.

Aussi, des ressources concessionnelles sont mobilisées auprès du Fonds Vert pour le Client (FVC), du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et du Fonds d'Adaptation (FA) pour financer des projets d'adaptation, d'atténuation et de renforcement des populations face aux effets du changement climatique. A date, environs 60 millions USD sont mobilisés au profit des Etats membres de l'Union.

Engagements en matière de soutien à la connaissance

La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)

S'engage à faire de son mieux pour cocréer et fournir une assistance technique, un renforcement des capacités, une formation et/ou un partage des connaissances, sur une

base volontaire et dans des conditions mutuellement convenues, en réponse aux demandes des pays membres qui choisissent de mettre en œuvre des instruments et des programmes d'action dans le cadre du panier d'action de l'Alliance et qui sont compatibles avec ses domaines d'expertise.

S'engage à faire de son mieux pour améliorer l'alignement des actions, notamment par le biais des mécanismes de coordination de l'Alliance mondiale, de l'effet de levier et du partenariat avec d'autres acteurs afin de mieux soutenir la mise en œuvre à grande échelle, par les pays membres, de politiques et de programmes dans le panier de référence, dans le but d'améliorer les résultats au niveau des pays.

S'engage à collaborer avec d'autres membres de l'Alliance pour développer des solutions innovantes et partager de bonnes pratiques en matière d'apprentissage et d'échange et de diffusion de connaissances sur une base volontaire et mutuellement convenue, de collecte et d'analyse de données, notamment en tirant parti des réseaux de connaissances locaux, nationaux et internationaux existants, de coalitions et communautés et d'autres forums portant sur des aspects concernant la lutte contre la faim et la pauvreté.

Informe et s'engage à mettre en œuvre les actions, programmes et autres activités suivants pour soutenir les objectifs de l'Alliance mondiale :

Du haut de son expérience de plus de 50 ans, au service des populations des Etats membres de l'UEMOA, la Banque partagera sa contribution au renforcement de la sécurité alimentaire dans la zone. Elle renforcera son soutien à la mise en œuvre de solutions pour le panier d'instruments politiques de l'Alliance mondiale, conformément à sa mission, sa gouvernance, ses politiques et ses procédures. A Cela s'ajouteront la conduite de nouveaux diagnostics, dans chaque pays, assortis d'informations sur la faim, la pauvreté et la couverture de protection sociale dans le but d'orienter les Etats membres sur des choix plus éclairés.

Reconnaitances générales

Reconnait la possibilité, notamment au moyen des mécanismes dont disposent les membres de l'Alliance mondiale, de coordonner, de s'associer et/ou de rechercher le soutien d'autres membres de l'Alliance mondiale, dans la limite de leurs capacités, disponibilités et domaines d'activité respectifs, pour mettre en œuvre les présents engagements avec une plus grande efficacité.

Tout en reconnaissant que les engagements susmentionnés sont volontaires et non juridiquement contraignants, qu'ils sont soumis à ses propres capacités, réglementations, priorités et modalités et qu'ils sont mis en œuvre en fonction de la disponibilité des ressources appropriées, *s'efforce* d'envisager sérieusement, le cas échéant, et conformément à ses propres cadres juridiques et processus de gouvernance, de revoir ses procédures et priorités si cela s'avère nécessaire pour mieux respecter les présents engagements, renforcer les synergies et les efforts conjoints avec d'autres entités et initiatives, et améliorer les résultats de la lutte collective contre la faim et la pauvreté.